

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° **163** /DGD/DU **02** JUIN 2014
(DIFFUSION GENERALE)

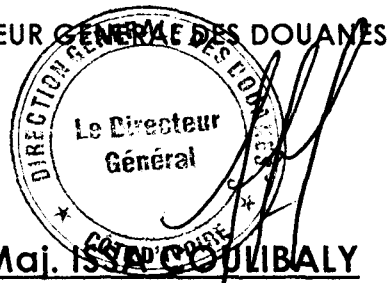
Objet : Pouvoir de représentation en douane.

Réf. : Département Transit Export
RVN/GMF N° 1305/2014

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que, suivant procuration en date du 02 avril 2014, et conformément au courrier visé en référence, le Directeur Général de la société **BOLLORE AFRICA LOGISTICS**, a donné procuration à Monsieur **René VAN-NOL**, pour représenter ladite société auprès de l'Administration des Douanes.

En conséquence, il a mandat pour répondre aux convocations et signer, au nom et pour le compte de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS tous les documents liés aux procédures de dédouanement.

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES



Col. Maj. ISSA COULIBALY